

Veillez remplir tous les champs. Sauvegardez et envoyez la fiche dûment remplie à: registration@atpalcanada.com



PARTIE A - Information personnelle

Prénom _____ Nom de famille _____

Genre F M Date de naissance J____ M____ A____ Nationalité _____

Numéro de passeport _____ Téléphone _____ Courriel _____

Adresse civique _____ Ville/Pays _____ Code Postal _____

Je désire appliquer pour Visa temporaire Visa étudiant (plus de 6 mois)

Je désire appliquer au programme Bright Future Oui Non

Options de programme 1^{er} choix _____ 2^{ème} choix _____

Agence / conseiller qui vous a aidé _____



PARTIE B - DÉTAILS DU COURS

Je désire suivre une formation en langue Anglaise Française

J'estime que mon niveau est (sujet à confirmation au moyen du test de placement) Débutant Intermédiaire Avancé

Durée du programme

4 semaines 8 semaines 12 semaines 16 semaines 20 semaines 24 semaines Autre _____

Standard (20 heures=24 leçons)

Plus (25 heures=30 leçons)

Dates de début suggérées (2024)

| | | | | |
|------------|----------|------------|--------------|-------------|
| 8 janvier | 1 avril | 10 juin | 12 août | 4 novembre |
| 22 janvier | 15 avril | 17 juin | 26 août | 18 novembre |
| 5 février | 29 avril | 8 juillet | 9 septembre | 2 décembre |
| 19 février | 13 mai | 15 juillet | 23 septembre | |
| 4 mars | 27 mai | 22 juillet | 7 octobre | Autre _____ |
| 18 mars | 3 juin | 29 juillet | 21 octobre | |

Booster en personne - 8 heures/10 leçons par semaine - Selon disponibilité

Booster en ligne - 8 heures/10 leçons par semaine - Selon disponibilité

Booster Pathway - 12 heures/14 leçons par semaine - Selon disponibilité **A1** **A2** **B1** **B2**

Cours de préparation accélérée

IELTS

Date de début souhaitée

TOEFL

Date de début souhaitée

TEFaQ

Date de début souhaitée





PARTIE C - HÉBERGEMENT

Je désire faire une réservation pour un logement à Montréal Oui Non
Type de résidence

Famille d'accueil*

Résidence EVO

Studio (Student House)

**Les résidences en milieu familial (famille d'accueil) sont pour la plupart pour non-fumeurs. Il est interdit de fumer à l'intérieur de la résidence.*

Famille d'accueil, 3 repas (petit déjeuner- déjeuner -dîner)

Famille d'accueil 2 repas (petit déjeuner-dîner)

Date d'occupation du logement (arrivée) J ____ M ____ A ____ Date de fin de l'occupation (départ) J ____ M ____ A ____

ATPAL doit recevoir l'itinéraire de voyage ainsi que le paiement pour les frais d'hébergement au moins 20 jours avant la date d'arrivée afin de pouvoir garantir la réservation pour l'hébergement

Nous nous efforçons afin d'offrir un logement qui convient à vos besoins. Cependant, au cas où nous ne pourrions pas subvenir à tous vos besoins, nous vous en aviserons. Nous vous demanderons de nous faire part de vos priorités.

***Si vous choisissez l'option Famille d'accueil, veuillez répondre aux questions suivantes:**

Suivez-vous un régime d'alimentation spécial? Oui Non Si oui, veuillez donner les détails _____

Souffrez-vous d'allergies? Oui Non Si oui, veuillez donner les détails _____

Recevez-vous des soins médicaux? Oui Non Si oui, veuillez expliquer _____

Recevez-vous des soins médicaux ou auriez-vous des requêtes spéciales en ce qui concerne votre santé? Si oui, veuillez expliquer _____

Veuillez nous aider à trouver la famille d'accueil idéale pour vous. Parlez-nous un peu de vous.



PARTIE D - PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Prénom _____ Nom de famille _____

Téléphone _____ Courriel _____ Lien de parenté _____



PARTIE E - AUTRES SERVICES

Je désire adhérer a une police d'assurances urgences santé Oui Non

J'ai besoin d'une lettre de garde (pour les étudiants de moins de 18 ans) Oui Non

Je retiens les services de transfert* de l'aéroport vers Montréal de Montréal vers l'aéroport Non

**Nous devons recevoir les informations concernant le vol d'arrivée à Montréal, telles que numéro de vol et heure prévue d'arrivée, pas moins de 72 heures au préalable. Nous n'attendrons pas plus de 2 heures à l'aéroport. Au cas où le vol serait retardé plus de 2 heures, les frais de transfert sont non-remboursables.*



Comment avez-vous pris connaissance d'ATPAL?

Recommandation

Agence

Dépliant/Feuille volante

Recherche sur Internet

Annonce

Autre

Politique concernant les remboursements – Conditions générales

- 1.- Pour être admissible à un remboursement, la demande doit être acheminée à ATPAL Languages par écrit, en indiquant les raisons de la demande.
- 2.- Les demandes de remboursement peuvent être envoyées par lettre, fax ou courriel. Les demandes formulées oralement ne seront pas acceptées.
- 3.- Les demandes de remboursement seront traitées dans un délai de 15 à 20 jours ouvrables à compter de la date où la demande est reçue dans nos bureaux.
- 4.- Au cas où un visa d'entrée au Canada serait refusé, une copie de la lettre de refus émise par l'ambassade canadienne sera exigée.
- 5.- Les frais d'inscription et les frais pour émission de la lettre d'acceptation ne seront pas remboursables au cas où un visa d'entrée au Canada serait refusé.
- 6.- Au cas où ATPAL Languages aurait émis une lettre d'acceptation, l'original de la lettre d'acceptation devra être jointe à la demande de remboursement.
- 7.- Les remboursements seront payés, s'il y a lieu :
 - a.- au moyen d'un transfert bancaire en dollars canadiens (CAN \$) au compte à partir duquel le paiement original a été effectué; les frais et commissions bancaires seront déduits du montant à rembourser;
 - b.- au compte de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiement original en CAN \$. Les frais et commissions bancaires seront déduits du montant à rembourser;
 - c.- par chèque en CAD \$ si le paiement a été reçu en espèces;
 - d.- aucune demande de remboursement en espèces ne sera acceptée.
- 7.1.- Si la demande de remboursement est reçue 20 jours ouvrables ou plus avant la date prévue pour le début du cours, ATPAL Languages remboursera tous les montants payés à l'avance pour l'hébergement, l'assurance médicale, les livres dans leur état d'origine et le transfert à l'aéroport. 200 \$ seront déduits pour les frais administratifs.
- 7.2.- ATPAL Languages remboursera les frais de cours, logement, assurances de soins de santé, livres dans leur état original et transferts aéroport- Montréal-aéroport payés à l'avance si la demande de remboursement est reçue dans nos bureaux moins de 20 jours ouvrables avant la date prévue de début du cours. Le premier mois de logement ne sera pas remboursé. Des frais d'annulation de 300 \$ seront déduits du montant à rembourser.
- 7.3.- ATPAL Languages remboursera 50% des frais de cours payés à l'avance si la demande de remboursement est reçue jusqu'à 5 jours ouvrables après la date prévue de début du cours. Les frais d'inscription, assurances, transferts aéroport-Montréal-aéroport et le premier mois de logement ne seront pas remboursés.
- 7.4.- ATPAL Languages procédera au remboursement de 25% des frais de cours payés à l'avance si la demande de remboursement est reçue entre 6 et 10 jours ouvrables après la date prévue de début du cours. Les frais d'inscription, assurances, transferts aéroport-Montréal-aéroport et le premier mois de logement ne seront pas remboursés.
- 7.5.- Les demandes de remboursement reçues dans nos bureaux plus de 10 jours ouvrables après la date de début du cours ne seront pas acceptées.
- 7.6.- Frais non-remboursables:
 - a.- Inscription au cours: 150 \$
 - b.- Inscription au programme d'hébergement, s'il y a lieu 200 \$
 - c.- Lettre d'acceptation, s'il y a lieu 95 \$
 - d.- Courrier ou envois spéciaux, s'il y a lieu
 - e.- Commissions sur transactions effectuées par carte de crédit ou autres frais bancaires
 - f.- Livres (s'il y a lieu)
 - g.- Inscription au programme Bright Future, s'il y a lieu
- 7.7.- Le taux hebdomadaire sera recalculé en raison des semaines d'études complétées. Veuillez prendre note que le taux hebdomadaire pourrait varier. Les semaines partiellement étudiées seront traitées en tant que semaines complétées.
- 8.- Les activités suspendues pour des raisons de force majeure ne seront remboursées en aucun cas.
- 9.- Toutes les demandes de remboursement, incluant les cours offerts en promotion ou à tarif réduit, seront traitées conformément au taux des cours réguliers en vigueur au moment où la demande de remboursement est reçue dans nos bureaux.
- 10.- Les demandes de remboursement concernant une portion de cours non-complétée ou au cas où l'étudiant ne reprendrait pas le cours après 20 jours/calendrier ne seront pas acceptées.

ATPAL Languages se réserve le droit de donner les cours en ligne dans des circonstances exceptionnelles.

Les cours ne sont pas transférables. Une fois la période d'étude commencée, les étudiants doivent la compléter. Il n'est pas permis de suspendre un cours pour le reprendre à une date ultérieure, de transférer des heures d'un programme à un autre ou de céder des heures de cours ou crédits à une autre personne.

Changements aux dates et aux programmes

Les étudiants peuvent changer la date de début du cours ainsi que le programme (selon la disponibilité) auquel ils sont inscrits moyennant un paiement de 100 CAN\$ pour chaque changement. Toute notification concernant les changements doit être reçue dans nos bureaux pas moins de 12 jours/calendrier avant la date prévue pour le début du cours.

Politique concernant les vacances

- a.- Toute demande de vacances doit être déposée par écrit dans nos bureaux ou envoyée par courriel (mail@atpalcanada.com). Les demandes formulées oralement ne seront pas acceptées.
- b.- Les demandes doivent être soumises au moins 5 jours ouvrables avant le premier jour de la période de vacances.
- c.- Toute demande sera traitée à l'intérieur d'un délai de 72 heures à compter de la date où celle-ci est reçue dans nos bureaux.
- d.- Les cours de 11 semaines ou moins ne sont pas admissibles aux demandes de vacances.
- e.- Les cours de 12 à 19 semaines ne sont admissibles qu'à une semaine de vacances.
- f.- Les cours de 20 semaines et plus ne sont admissibles qu'à deux semaines de vacances.
- g.- Les jours de vacances seront accordés sur la base d'une assistance régulière au cours de la part de l'étudiant. Les étudiants ayant moins de 75% d'assistance au cours ne pourront se prévaloir de l'option vacances.
- h.- Les étudiants bénéficiant d'un forfait promotionnel incluant des semaines bourse-études ne pourront se prévaloir de l'option vacances.

Politique concernant les ajournements

- a. Les journeaux seront accordés à la discrétion de l'école.
- b. Toute demande d'ajournement doit être déposée par écrit dans nos bureaux ou envoyée par courriel (mail@atpalcanada.com). Les demandes formulées oralement ne seront pas acceptées.
- c. Les demandes doivent être soumises au moins une semaine (5 jours ouvrables) avant le premier jour de la période de vacances visée.
- d. Les frais d'assurance médicale et d'hébergement ne peuvent être différés.
- e. Les étudiants qui choisissent d'interrompre leur cours devront reprendre le programme à l'intérieur d'un délai maximal de 20 jours/calendrier à compter de la date d'interruption. Aucune autre interruption du cours ne sera acceptée.
- f. ATPAL Languages ne pourra être tenue responsable dans le cas d'éventuels changements dans le matériel, le contenu du cours ou les horaires qui pourraient survenir pendant la période d'interruption.
- g. Les étudiants bénéficiant d'un forfait promotionnel ne pourront pas différer leur cours.
- h. Les étudiants bénéficiant d'un forfait promotionnel incluant des semaines bourse-études ne pourront se prévaloir de l'option d'ajournements.

Mon engagement

La réputation internationale d'ATPAL Languages en tant que chef de file dans le domaine de la formation linguistique repose en grande partie sur l'excellence de ses programmes académiques. Dans le but de contribuer à maintenir la qualité de nos cours, tous nos étudiants sont tenus de respecter certaines normes de conduite et signer la déclaration ci-dessous.

Je soussigné(e), _____ étudiant(e) d'ATPAL m'engage formellement à :

- 1.- Me conduire de façon respectueuse envers les enseignants et employés d'ATPAL. Je m'efforcerai d'interagir de façon harmonieuse avec les autres étudiants, indépendamment de leur origine ethnique, culture et religion tout au long de la durée de mon programme à ATPAL.
- 2.- Atteindre les meilleurs résultats académiques à travers mon effort et persévérance.
- 3.- Ne faire usage dans les locaux d'ATPAL que de la langue que j'étudie, incluant les temps de pause entre les périodes de cours.
- 4.- Je serai ponctuel(le) à mes cours (9h00 à 14h30, du lundi au vendredi) et j'assisterai à tous les cours prévus au programme.
5. Je participerai activement aux échanges oraux pendant les cours. J'ai connaissance que je pourrais être transféré(e) à un autre cours suite à un bas niveau de participation.
- 6.- J'ai connaissance que je ne serai pas admissible à prendre des tests ou à recevoir un certificat d'études si mon niveau d'assistance au cours est inférieur à 75%.
- 7.- J'ai pris connaissance que l'accès aux cours sera interdit à toute personne étant sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues. L'accès aux locaux d'ATPAL, incluant les salles de cours, sera refusé à toute personne étant sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues, sans aucun droit à un remboursement ou extension du cours.

Au cas où je manquerais à me conformer aux normes énoncées ci-dessus, je comprends que je m'exposerais à être expulsé(e) du cours et banni(e) de l'école. Je déclare également avoir pris connaissance que toute personne ayant fait l'objet d'une expulsion n'a droit à aucun remboursement ou à une extension du cours.

COVID-19

Toute personne se trouvant dans les locaux d'ATPAL doit respecter toutes les mesures de sécurité mises en place par l'école. Les étudiants qui refuseraient de porter un couvre-visage ou manqueraient d'en porter un de façon répétée seront suspendus sans aucun droit à un remboursement ou extension du cours.

Police d'assurances

Tous les étudiants étrangers suivant des cours à plein temps au Canada doivent détenir une assurance de soins de santé. Une police d'assurances de la compagnie Guard.me (<https://www.guard.me>) est offerte par ATPAL Languages. Au cas où je déciderais de ne pas me prévaloir de la police d'assurances offerte par l'entremise d'ATPAL Languages, je m'engage à obtenir une couverture d'assurances auprès d'un autre fournisseur et à présenter la preuve de mon contrat (police) d'assurances lors de mon inscription.

Je certifie que toutes les informations apportées par moi dans cette fiche-inscription sont vraies et exactes. ATPAL Languages ne sera pas tenue responsable au cas où les informations médicales seraient fausses ou incomplètes. J'autorise ATPAL Languages à prendre les mesures pertinentes dans l'éventualité d'une urgence médicale et j'assumerai le paiement de toutes les factures médicales encourues.

Déclaration

Je déclare avoir entièrement lu, compris et accepté toutes les conditions établies dans ce document, notamment en ce qui concerne les clauses Mon engagement et Politique concernant les remboursements.

En signant ce formulaire, j'accepte que l'école partage mes informations personnelles avec l'agence/personne qui me représente.

Nom du requérant _____ Date j ____ m ____ a ____ Signature _____

Signature du parent ou gardien si le requérant est mineur (moins de 18 ans) _____ Date j ____ m ____ a ____



Autorisation (optionnel)

Par la présente j'autorise ATPAL Languages, ainsi que les compagnies ou personnes associées ou mandatées à utiliser mon image en photographies ou séquences vidéo prises pendant les cours et les activités à l'extérieur de l'école. Je donne mon consentement pour que ces images ou séquences vidéo soit utilisées dans le matériel promotionnel de l'école, tels que dépliants, brochures et autres publications, ainsi que sur les réseaux sociaux.

N'étant pas limitée à un pays ou région en particulier, la présente autorisation a une dimension internationale et englobe tous les moyens de diffusion et de communication connus à ce jour ainsi que ceux qui seront développés dans le futur.

Nom du requérant _____ Date j ____ m ____ a ____ Signature _____

Signature du parent ou gardien si le requérant est mineur (moins de 18 ans) _____ Date j ____ m ____ a ____